

27 juillet 2001 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Point de presse M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la demande d'adhésion de la Lettonie à l'OTAN et l'entrée de la Lettonie à l'UE, Riga, Lettonie, le 27 juillet 2001.

LA PRESIDENTE VAIRA VIKE-FREIBERGA -

Votre Excellence Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Nous considérons que c'est une grande journée historique pour la Lettonie. Le Président de la République française est venu ici en visite d'Etat. Nous avons eu une journée très riche et des entretiens pleins de compréhension mutuelle. Et nous sommes heureux du fait que le Président ait emmené un grand nombre de Parlementaires français avec lui pour cette visite, ainsi que des représentants des milieux d'affaires, et nous soulignons que dans les affaires entre nos deux pays, en ce moment, ce sont les rapports économiques qui doivent être accentués dans nos plans pour l'avenir.

En même temps, nous avons parlé des questions de politique extérieure importantes pour nos deux pays : notre direction vers l'OTAN et vers l'Union Européenne et, là, nous avons rencontré une compréhension et un support de la part du Président français.

LE PRESIDENT -

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais d'abord exprimer à Madame la Présidente de la République Lettone, ainsi d'ailleurs qu'aux autorités lettones, ma reconnaissance, celle de toutes celles et de tous ceux qui m'ont accompagné, pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé. J'ai eu pour ma part un grand plaisir non seulement à nos entretiens, mais aussi un grand plaisir à rencontrer la représentation lettone au Parlement de Riga.

Je crois que l'ensemble de la minuscule Presse sait de quoi nous avons parlé : des progrès faits par la Lettonie dans la négociation pour l'entrée dans l'Union Européenne, et je pense pour ma part que cette négociation devrait voir les derniers efforts faits intervenir à la fin de 2002, ce qui permettrait à la Lettonie de participer à l'élection du prochain Parlement Européen en 2004.

Nous avons évoqué aussi les problèmes de sécurité, ce qui nous a amenés à parler de l'élargissement de l'OTAN et, pour moi, à réaffirmer que chaque pays était libre de choisir les alliances qu'il souhaitait et que, par conséquent, la France ne pouvait qu'accompagner le désir de la Lettonie, mais aussi de la Lituanie et de l'Estonie, d'intégrer l'OTAN. C'est au prochain sommet de Prague que le problème se posera.

Nous avons enfin évoqué nos rapports bilatéraux, en constatant que, si nos relations politiques sont excellentes, il n'en va pas de même de nos relations économiques qui sont très insuffisantes, tant en matière de commerce qu'en matière d'investissements. C'est dû au fait que la France a historiquement eu du mal à porter le regard aussi loin vers le Nord et a privilégié le Sud.

Aujourd'hui, les industriels français, les hommes d'affaires français, comme les hommes politiques, ont parfaitement compris que ces trois pays baltiques et nordiques, et notamment la Lettonie, représentaient un potentiel de développement économique extrêmement important et qu'un pays comme la France ne pouvait pas être absent. Et donc, je sens une volonté, une détermination. à rattraper le retard qu'hélas. nous avons laissé se creuser à notre détriment.

.....

Voilà l'essentiel de ce qui a été dit dans nos entretiens mais, en terminant, je voudrais encore remercier la Présidente et lui dire combien j'ai toujours été impressionné, et je suis toujours impressionné, par la qualité de son français, qu'elle parle sans accent. J'y vois d'ailleurs l'origine de sa formation au Maroc, qui lui a permis d'apprendre notre langue de façon absolument parfaite.

Voilà, je ne sais pas s'il y a des questions, mais nous y répondrons volontiers.

QUESTION - Vous avez indiqué aujourd'hui, lors de votre visite, que la France soutient la volonté légitime de la Lettonie d'adhérer à l'OTAN. Est-ce que, lors des consultations de l'OTAN avant le sommet de Prague, votre pays va voter pour ou contre l'adhésion de la Lettonie à l'OTAN ? Est-ce que la Lettonie peut compter sur votre soutien dans la réalisation de ce vœu légitime ?

LE PRESIDENT - Je crois que la procédure n'est pas exactement celle là. Il y a une décision qui devra être prise par l'OTAN et chacun comprendra que, vraisemblablement, le choix et l'option arrêtés par les Etats-Unis seront déterminants, notamment pour la position d'un grand nombre de membres de l'OTAN. Et la position des Etats-Unis n'est pas encore connue. C'est un premier point important.

Ensuite, j'ai observé qu'à l'OTAN, en règle générale, les décisions se prenaient par voie de consensus. Il est tout à fait évident que, dans ce contexte, la France ne pourra pas appuyer les désirs et la candidature des trois pays baltes, pas seulement la Lettonie, mais les trois. Parce que, je le répète, en Droit international, il y a un principe qui doit être respecté, c'est que chaque pays a le droit de choisir les alliances qu'il veut. Les pays baltes et nordiques ont choisi d'intégrer l'OTAN, c'est leur droit le plus strict et personne ne peut le leur contester.

QUESTION - Est-ce que vous allez aller venir à une opinion commune concernant le bâtiment de l'ancienne ambassade de Lettonie à Paris ? Nous avons entendu que le montant de la compensation n'est pas tout à fait tel que la Lettonie le prévoyait ?

LE PRESIDENT - Nous sommes en discussion. La France a pris l'initiative d'engager une discussion, après de très longues années d'incompréhension, sur un sujet qui est d'ailleurs le seul sujet de contentieux entre la Lettonie et la France. Et nous espérons, je crois pouvoir le dire au nom de Madame la Présidente et au mien, que cette visite ne se terminera pas sans qu'un pas décisif n'ait été fait dans la solution de cet irritant problème.

QUESTION - Question pour les deux Présidents. Quel a été, à votre avis, le moment le plus important de cette journée, qui a été très riche en événements comme l'a indiqué Madame la Présidente ?

LA PRESIDENTE VAIRA VIKE-FREIBERGA - Personnellement, je vais me rappeler de notre visite au monument de la liberté, qui est le symbole de l'aspiration à la liberté de notre nation. Il y a quelques jours, il a été restauré et inauguré après la restauration. Et je crois que c'est très bien que la première visite d'un Président d'un pays étranger à ce monument restauré soit la visite du Président français. Parce que la France a toujours été, depuis la Révolution, pour la Liberté, l'Egalité, la Fraternité. C'est pour cela que je crois que c'était très bien d'aller à ce monument avec notre premier invité, Monsieur le Président de la France.

LE PRESIDENT - J'aurais beaucoup de mal à choisir un moment car tous ont été pour moi des moments forts dans cette visite. Mais, puisqu'il faut absolument choisir, je dirais que le moment le plus émouvant a été lorsque je suis arrivé à la cérémonie d'honneur, que j'ai vu la Présidente VIKE-FREIBERGA qui m'attendait. Je suis arrivé et elle m'a accueilli avec son sourire et dans un français qui était tout à fait parisien, en me souhaitant la bienvenue. Et j'ai eu l'impression d'arriver à Paris, dans cette ville que d'ailleurs beaucoup d'auteurs appellent le Paris du Nord, en tous les cas dans la littérature française. Alors, j'avais l'impression d'être accueilli par une parisienne en arrivant à Paris. Voilà peut-être ce qui m'a marqué le cœur. L'esprit ayant été marqué aussi par beaucoup d'autres choses.

QUESTION - A propos du dossier des ambassades, un accord est donc intervenu avec la Lituanie. La France se retrouve en possession d'un immeuble qui est toujours occupé par les Russes. Je voulais savoir ce que nous allons en faire ? Si nous allons leur demander un loyer ?

LE PRESIDENT - Comme vous le savez, c'est un vieux contentieux qui date de 60 ans et qui

perdurait. Et nous n'avions pas, les trois pays baltes et nous, la même analyse de ce contentieux. Et c'est la raison pour laquelle rien ne bougeait et que chacun restait sur sa position, au nom des grands principes. Et puis, il m'est apparu récemment, et il est apparu au Gouvernement français, que l'on ne pouvait pas rester indéfiniment dans cette situation et qu'il valait mieux trouver un accord. Alors nous avons engagé des négociations. Mais tout cela est toujours un peu délicat, parce que ça met en cause non seulement de l'argent, mais aussi des principes. Et aux principes, c'est encore plus difficile de trouver une solution qu'à l'argent. Alors, nous avons effectivement trouvé une solution avec nos amis Litvaniens et nous sommes en train d'en trouver une avec nos amis Lettons. Je le répète, j'espère que nous aurons trouvé cette solution ce soir. Mais je ne peux pas vous le dire de façon définitive. Sinon, cela sera dans les semaines qui viennent.

QUESTION - L'assistance financière française pour le processus de l'intégration de la société lettonne est tout à fait modeste en comparaison avec d'autres pays occidentaux, par exemple les Etats-Unis, le Royaume Uni, les pays scandinaves ou même les Pays Bas.

Pourquoi ne nous aidez-vous pas ? Et quel est votre avis sur les problèmes de la minorité russophone locale ?

LE PRESIDENT - Alors, sur le premier point, je dois à la vérité dire que nous ne connaissons pas exactement ce problème de l'aide à cette intégration. La Présidente de la République lettonne m'en a parlé aujourd'hui, ainsi qu'aux membres du gouvernement ici présents, et nous allons naturellement examiner cette affaire.

Il ne faut pas dire que nous ne faisons rien, car l'une des contributions importantes est celle de l'Union Européenne. Et celle de l'Union Européenne a naturellement été acceptée par la France et la France paie 21 % de ce montant. Je ne dis pas que c'est suffisant, mais c'est simplement pour dire que nous ne sommes pas complètement absents, même si c'est au titre de l'Union Européenne. L'Union elle-même ne génère pas son argent, c'est celui des Etats membres, naturellement. Mais la Présidente VEIKE FREIBERGA m'a saisi de ce problème et nous aurons l'occasion d'en parler avec le Gouvernement français, le Ministre MOSCOVICI a pris bonne note également de cette demande.

S'agissant des minorités russophones, la France comprend parfaitement la volonté exprimée par la Lettonie de rétablir dans tous leurs droits sa langue et sa culture nationales qui ont échappé de peu à une disparition organisée. Mais nous avons bien noté que la Lettonie avait adopté des législations en matière de citoyenneté et en matière de langue officielle qui sont conformes aux normes internationales et ceci a été, vous le savez, souligné de façon tout à fait approbative par l'Union Européenne, par l'OSCE, par le Conseil de l'Europe.

Nous avons pris note aussi de l'adoption, au mois de février dernier si j'ai bon souvenir, d'un ambitieux programme national d'intégration dont vous venez de parler. Nous espérons naturellement que ces dispositions seront mises en oeuvre dans un état d'esprit contribuant à un rapprochement des différentes communautés linguistiques et que les moyens nécessaires pourront y être consacrés. Et il est certain que, de ce point de vue, indépendamment de l'engagement de certains pays, l'Union Européenne a vocation à participer dès maintenant, et encore plus lorsque la Lettonie sera membre de l'Union, à cet effort d'intégration.

Nous avons donc tout à fait confiance dans la capacité de la Lettonie à créer une société mieux intégrée, socialement, culturellement, linguistiquement, et nous n'avons pas de doutes sur le résultat de cette politique. Et l'adhésion à l'Union, parce qu'elle concerne toute la société, naturellement, sera sans doute un moteur puissant d'intégration. Donc, je tiens à rendre hommage à ce qui est fait dans ce domaine aujourd'hui en Lettonie.

QUESTION - Une question sur l'agriculture lettonne. Dix ans ont passé depuis que la Lettonie a recouvré son indépendance. Nous parlons de l'intégration de la loi linguistique, mais nous n'avons pas renouvelé l'Etat letton qui existait avant l'année 40. La loi linguistique, ne dit pas que c'est mauvais. On confond la citoyenneté et la nationalité. On n'a pas renouvelé la campagne l'ordre qui existait à l'époque de la première indépendance. En principe, je crois que ce qui est réalisé par le gouvernement ne correspond pas tout à fait à la constitution lettonne. Il y a beaucoup d'articles dans notre constitution qui ne sont pas réalisés en ce moment. Nous

recevons des fonds de l'Union Européenne, du programme PHARE et nos collègues, les paysans français, contribuent aussi à ces fonds. Est-ce que vous pouvez nous dire, comment la France pourrait aider l'agriculture lettonne et la campagne lettonne ?

LA PRESIDENTE VAIRA VIKE-FREIBERGA - Je dois souligner que le processus de démocratisation continue en Lettonie et je crois que, jusqu'à présent, personne n'a contesté la correspondance de la Lettonie à tous les principes de la démocratie. En même temps, si on parle de la réforme territoriale, elle dure déjà depuis plusieurs années. On a un débat très intense entre les municipalités, les régions et le gouvernement central. C'est un processus qui demande à tous de la bonne volonté et qui demande la volonté de participer à ce processus. Et je suis sûre que, pendant le temps que nous avons pour nous préparer à l'adhésion à l'Union Européenne, ça sera effectué. Je ne sais pas ce que vous pensez de la situation à la campagne et ce à quoi vous vous référez. Je crois que c'est de rendre les propriétés agricoles aux agriculteurs lettons qui les possédaient avant. A ce que je connais, on a reçu une opinion très positive de la part des autres pays sur la situation à ce sujet. Même les Ukrainiens qui étaient venus ici pour examiner cette question ont souligné que cette question est en train d'être résolue de façon positive et donc je ne suis pas d'accord avec vous sur le fait qu'il y a des problèmes. Mais je voudrais bien demander au Président français de s'exprimer sur les possibilités de la coopération agricole.

LE PRESIDENT - Moi je pense que la Présidente a raison. Et dans ces problèmes complexes et typiquement lettons, je ne veux pas faire d'ingérence, naturellement. Ce que je peux dire, en revanche, c'est que nous attachons le plus grand prix à la négociation du chapitre agricole, qui n'est pas encore fermé, entre la Commission et la Lettonie. Et que, d'autre part, je me félicite et me réjouis qu'il y ait, notamment par le biais des chambres d'agriculture de certains départements français, une coopération étroite entre les professionnels lettons et les professionnels français dans le domaine de l'agriculture. Pour le reste, ce sont des problèmes qui concernent la Lettonie et je suis sûr que la Présidente a raison.

QUESTION - Je voulais vous parler d'une question moins typiquement lettone, qui déborde un peu le cadre de ce voyage, mais pas tant que cela puisque vous vous êtes exprimé à de nombreuses reprises sur la mondialisation depuis hier, à Vilnius. Vous étiez vous-même à l'évidence au sommet de Gênes. Je crois qu'un certain nombre d'organisations qui luttent contre la mondialisation libérale vous ont adressé une lettre ouverte ainsi qu'au Premier Ministre Lionel JOSPIN pour vous demander de condamner sans réserve l'attitude de la police italienne lors du sommet de Gênes à l'égard des manifestants. Alors, je voulais savoir si vous aviez une réponse à leur apporter ?

LE PRESIDENT - Je vais d'abord vous dire qu'autant je comprends les inquiétudes d'un certain nombre de gens, autant j'approuve que ces inquiétudes soient prises en compte par des associations ou par des organisations non gouvernementales, autant je souhaite, et j'ai eu l'occasion de le dire à maintes reprises, et d'ailleurs de le faire, qu'il y ait entre ces associations ou ces ONG, c'est d'ailleurs aussi la position du Gouvernement français, et les autorités des différents pays concernés un dialogue qui ne soit pas de circonstance 8 jours avant une réunion au sommet, mais qui soit un dialogue constant, tout cela est tout à fait évident. Et c'est sans aucun doute l'un des moyens de répondre à ce qui peut être par certains considéré comme une angoisse et en tous les cas comprendre ce qui les motive.

Autant je ne peux que condamner de la façon la plus claire les agissements de certains groupes naturellement très minoritaires, organisés, parfois quasi militairement, et qui, profitant de la présence de ceux qui viennent exprimer quelque chose, essaient de casser. Et ceux là, je les condamne sans réserve.

QUESTION - Est-ce que vous comptez persuader la Russie d'accepter l'adhésion des pays baltes à l'OTAN ?

LE PRESIDENT - Je ne crois pas que la Russie, qui est un pays pour qui j'ai beaucoup d'estime et d'amitié depuis longtemps, je parle naturellement du peuple russe, je ne crois pas que la Russie ait vocation à s'opposer. S'opposer, cela voudrait dire quoi ? Ca voudrait dire interdire aux pays baltes d'être candidats ? Ca n'a naturellement aucun sens. Alors ça voudrait dire par exemple d'interdire à l'OTAN de s'élargir ? La Russie n'a aucune vocation pour

exemple d'intégration à l'OTAN, ce n'est pas le cas de la Russie. La Russie n'a aucune volonté pour donner des ordres à l'OTAN. Je ne crois pas que le problème se pose dans ces conditions. En revanche, naturellement, chacun doit comprendre que nous cherchons à élaborer un monde multipolaire, équilibré, pacifique, démocratique et que tout cela suppose naturellement d'exclure toute agressivité dans nos comportements. Et je souhaite que, si l'OTAN décide d'élargir sa base, si les pays baltes confirment, ce qui est évident, leur candidature, eh bien, tout ceci soit fait dans des conditions qui n'apparaissent à personne, et notamment pas aux Russes, comme de nature à les inquiéter. Je rappelle que l'OTAN est une alliance défensive qui n'a jamais menacé personne, naturellement.

QUESTION - La Lettonie a deux priorités de politique extérieure. C'est l'adhésion à l'OTAN et à l'Union Européenne. Qu'est ce que la France soutient le plus ? La participation à l'OTAN, ou la participation à l'Union Européenne de la Lettonie ?

LE PRESIDENT - La France souhaite depuis longtemps l'élargissement de l'Union. Et donc elle souhaite que les pays candidats entrent le plus vite possible, dès qu'ils le pourront, dans l'Union Européenne. C'est vrai en particulier naturellement pour la Lettonie mais aussi, dans le cadre du voyage que je suis en train de faire, pour la Lituanie, pour l'Estonie et pour les autres pays de l'Europe centrale et orientale. Nous souhaitons cela parce que c'est l'existence même de l'Europe de demain qui est en cause. Pour nous, c'est essentiel.

Pour ce qui concerne l'OTAN, c'est un problème tout à fait différent. J'ai dit ce que j'en pensais, je ne vais pas maintenant le répéter. Et je comprends très bien que ça soit une priorité pour les pays baltes. Mais je n'ai pas de jugement à porter sur ce point, si ce n'est que je comprends leur position.